

TARIFS CENTRES DE LOISIRS

Le mode de calcul du tarif par enfant est voté en Conseil Communautaire. Il est repris comme suite dans le tableau, à titre indicatif pour l'année 2017 :

FAMILLES RESIDANT SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

QUOTIENT FAMILIAL	ALLOCATAIRES CAF		ALLOCATAIRES MSA		AUTRES REGIMES	
	TARIF JOURNEE	TARIF 1/2 JOURNEE	TARIF JOURNEE	TARIF 1/2 JOURNEE	TARIF JOURNEE	TARIF 1/2 JOURNEE
0 à 420	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €	7,50 €	4,50 €
421 à 520	4,50 €	3,50 €	2,50 €	2,50 €	8,50 €	5,50 €
521 à 800	6,50 €	5 €	3,50 €	3,50 €	9,50 €	6,50 €
Supérieur à 800	10 €	7 €	4 €	4 €	10 €	7 €

Le goûter de l'après-midi est fourni.

Les aides C-A-F et M-S-A sont déduites sur les tarifs annoncés

Des suppléments seront demandés pour les sorties ou activités exceptionnelles.

FAMILLES RESIDANT HORS COMMUNAUTE DE COMMUNES

QUOTIENT FAMILIAL	ALLOCATAIRES CAF		ALLOCATAIRES MSA		AUTRES REGIMES	
	TARIF JOURNEE	TARIF 1/2 JOURNEE	TARIF JOURNEE	TARIF 1/2 JOURNEE	TARIF JOURNEE	TARIF 1/2 JOURNEE
0 à 420	3,50 €	2,50 €	3,50 €	2,50 €	9,50 €	5,50 €
421 à 520	6,50 €	4,50 €	4,50 €	3,50 €	10,50 €	6,50 €
521 à 800	8,50 €	6 €	5,50 €	4,50 €	11,50 €	7,50 €
Supérieur à 800	12 €	8 €	6 €	5 €	12 €	8 €

Le goûter de l'après-midi est fourni.

Des suppléments seront demandés pour les sorties ou activités exceptionnelles.

TARIFS REPAS

TARIF REPAS RESTAURATION SCOLAIRE ET ALSH	
ENFANT	TARIF PAR ENFANT
1 ^{er} enfant	3,30 €
2 ^{ème} enfant	3,30 €
A partir du 3 ^{ème} enfant	2,30 €
Pour toute présence d'un enfant non inscrit pour le repas	1 € en sus du tarif par enfant